

AVIS DES SOCIETES *

ETATS FINANCIERS PROVISOIRES**SOCIETE AMEN LEASE**

Siège social : 124, avenue de la liberté – 1002 TUNIS BELVEDERE

La société Amen Lease - publie ci-dessous, ses états financiers provisoires arrêtés au 30 juin 2004 accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes Mr. Abdessatar Mabkhout (Conseil Audit Formation « CAF ») sur les résultats provisoires.

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2004 (exprimé en dinars)

	Notes	30. JUIN		
		2004	2003	déc-03
ACTIFS				
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations incorporelles		227 334	86 244	87 506
Moins : amortissements		<u>(92 271)</u>	<u>(81 900)</u>	<u>(83 785)</u>
	4	<u>135 063</u>	<u>4 344</u>	<u>3 721</u>
Immobilisations utilisées par la société		3 309 020	3 108 875	3 189 685
Moins : amortissements et provisions		<u>(888 853)</u>	<u>(628 752)</u>	<u>(786 198)</u>
	5	<u>2 420 167</u>	<u>2 480 123</u>	<u>2 403 487</u>
Immobilisations destinées à la location		298 711 184	285 641 788	291 284 311
Moins : amortissements		<u>(156 543 545)</u>	<u>(130 400 698)</u>	<u>(140 195 538)</u>
Moins : provisions		<u>(7 793 595)</u>	<u>(5 594 469)</u>	<u>(5 270 953)</u>
	6	<u>134 374 044</u>	<u>149 646 621</u>	<u>145 817 820</u>
Immobilisations financières		3 826 353	4 096 058	4 116 591
Moins : provisions		<u>(106 781)</u>	<u>(10 949)</u>	<u>(92 949)</u>
	7	<u>3 719 572</u>	<u>4 085 109</u>	<u>4 023 642</u>
Total des actifs immobilisés		<u>140 648 846</u>	<u>156 216 197</u>	<u>152 248 670</u>
Autres actifs non courants	8	<u>402 355</u>	<u>458 182</u>	<u>427 963</u>
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>141 051 201</u>	<u>156 674 379</u>	<u>152 676 633</u>
ACTIFS COURANTS				
Clients et comptes rattachés		20 753 535	18 372 011	18 511 885
Moins : provisions et produits réservés		<u>(11 652 210)</u>	<u>(9 877 853)</u>	<u>(11 659 506)</u>
	9	<u>9 101 325</u>	<u>8 494 158</u>	<u>6 852 379</u>
Autres actifs courants	10	2 288 433	2 833 976	2 507 933
Placements et autres actifs financiers	11	1 409 270	9 000	9 000
Liquidités et équivalents de liquidités	12	<u>4 544 607</u>	<u>3 691 152</u>	<u>2 136 012</u>
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u>17 343 635</u>	<u>15 028 286</u>	<u>11 505 324</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>158 394 836</u>	<u>171 702 665</u>	<u>164 181 957</u>

	Notes	30.JUIN		
		2004	2003	déc-03
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		10 000 000	10 000 000	10 000 000
Réserves		5 408 282	5 096 438	5 096 438
Résultats reportés		23 425	98 384	98 384
Modifications comptables affectant les résultats reportés				
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>15 431 707</u>	<u>15 194 822</u>	<u>15 194 822</u>
Résultat de l'exercice		<u>(1 035 766)</u>	<u>(510 501)</u>	<u>236 885</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	13	<u>14 395 941</u>	<u>14 684 321</u>	<u>15 431 707</u>
PASSIFS				
PASSIFS NON COURANTS				
Emprunts	14	90 249 561	96 418 403	85 098 752
Autres passifs financiers	15	101 000	41 000	31 000
Provisions	16	<u>850 000</u>	<u>1 582 500</u>	<u>850 000</u>
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		<u>91 200 561</u>	<u>98 041 903</u>	<u>85 979 752</u>
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	17	2 827 808	3 042 059	4 298 277

* Les notes aux états financiers sont incomplètes dans la mesure où les notes à l'état de flux de trésorerie n'y figurent pas et ce, contrairement au système comptable des entreprises

Amen Lease --(suite)-

Autres passifs courants	18	8 022 739	6 618 333	7 136 407
Concours bancaires et autres passifs financiers	19	41 947 787	49 316 049	51 335 814
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		52 798 334	58 976 441	62 770 498
TOTAL DES PASSIFS		143 998 895	157 018 344	148 750 250
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		158 394 836	171 702 665	164 181 957

ETAT DE RESULTAT (exprimé en dinars)

		30.Juin		
	Notes	2004	2003	déc-03
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus bruts de leasing		31 843 888	31 391 543	61 941 993
Autres produits d'exploitation		498 432	411 070	864 494
Variation des produits réservés		(456 524)	(848 108)	(922 147)
Dotations aux amortissements des immobilisations en location		<u>(25 018 455)</u>	<u>(23 930 066)</u>	<u>(47 579 919)</u>
Total des produits d'exploitation	20	<u>6 867 341</u>	<u>7 024 439</u>	<u>14 304 421</u>
CHARGES FINANCIERES NETTES				
	21	<u>(4 969 140)</u>	<u>(5 481 672)</u>	<u>(10 654 510)</u>
PRODUITS DES PLACEMENTS				
	22	<u>148 881</u>	<u>397 123</u>	<u>463 683</u>
PRODUITS NETS				
		<u>2 047 082</u>	<u>1 939 890</u>	<u>4 113 594</u>
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	23	472 143	425 806	983 177
Autres charges d'exploitation	24	529 638	475 509	817 651
Dotations aux amortissements	25	49 475	32 498	66 829
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	26	2 058 822	1 628 134	3 012 233
Dotations aux autres comptes de provisions	27	<u>242 619</u>	<u>(200 000)</u>	<u>(690 840)</u>
Total des charges d'exploitation		<u>3 352 697</u>	<u>2 361 947</u>	<u>4 189 050</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION				
		<u>(1 305 615)</u>	<u>(422 057)</u>	<u>(75 456)</u>
Autres gains ordinaires	28	271 849	86 556	314 403
Autres pertes ordinaires		-	-	(62)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT				
		<u>(1 033 766)</u>	<u>(335 501)</u>	<u>238 885</u>
Impôts sur les bénéfices		<u>(2 000)</u>	<u>(175 000)</u>	<u>(2 000)</u>
RESULTAT NET DE L'EXERCICE				
		<u>(1 035 766)</u>	<u>(510 501)</u>	<u>236 885</u>
Eléments extraordinaires		-	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE				
		<u>(1 035 766)</u>	<u>(510 501)</u>	<u>236 885</u>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE (exprimé en dinars)

	2 004	2 003	dec 2003
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	36 323 818	31 988 965	67 403 828
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel	(1 249 480)	(1 128 030)	(1 882 463)
Intérêts payés	(3 328 623)	(4 494 915)	(11 515 156)
Impôts et taxes payés	(3 171 589)	(2 860 105)	(7 071 090)
Autres flux liés à l'exploitation	<u>(106 220)</u>	<u>(776 257)</u>	<u>(9 436)</u>
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	<u>28 467 906</u>	<u>22 729 658</u>	<u>46 925 683</u>

Amen Lease –(suite)-

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations

corporelles et incorporelles (21 029 878) (27 988 444) (48 375 610)

Encaissements provenant de la cession d'immobilisations

corporelles et incorporelles 1 742 326 2 364 492 4 238 378

Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

(5 134) (563 000) (626 000)

Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières

465 159 439 123 528 698

Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement

(18 827 527) (25 747 829) (44 234 534)**Flux de trésorerie liés aux activités de financement**

Dividendes et autres distributions

0 (1 030 000) (1 030 000)

Encaissements provenant des emprunts

38 063 800 56 778 500 93 828 498

Remboursement d'emprunts

(42 664 271) (50 118 549) (97 997 818)

Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement

(4 600 471) 5 629 951 (5 199 320)**Flux de trésorerie liés aux activités de placement**(1 409 270) 0 0**Variation de trésorerie**3 630 638 2 611 780 (2 508 171)

Trésorerie au début de l'exercice

(2 145 142) 363 029 363 029

Trésorerie à la clôture de l'exercice

1 485 496 2 974 809 (2 145 142)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2004**NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

La société Amen de Leasing « AMEN LEASE » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 22 Décembre 1993 avec un capital de D : 10.000.000 divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant notamment sur les biens mobiliers et immobiliers à usage industriel, commercial, agricole ou touristique et d'une façon générale toutes opérations de leasing et de location sous toutes leurs formes.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédits et n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

Jusqu'au 31 Décembre 1999, la société était autorisée à appliquer aussi bien l'amortissement accéléré que l'amortissement dégressif pour les biens d'équipement exploités sous forme de leasing. De même la durée d'amortissement autorisée pour le leasing immobilier était la durée du bail.

A partir du 1^{er} Janvier 2000, les amortissements financiers relatif aux équipements, matériels et immeubles objet de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 Décembre 2000.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 décembre 2001).

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, à l'exception de la convention de la prééminence du fond sur la forme.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Immobilisations exploitées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	7 ans	15%
- Installations générales	10 ans	10%

Amen Lease –(suite)-

2-2 : Immobilisations destinées à la location

Les immobilisations destinées à la location sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et sept ans. Elles sont de ce fait enregistrées aux actifs du bilan pour leur coût d'acquisition et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle qui varie entre 1%0 et 5% de la valeur d'origine.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions).

Tous les biens donnés en location sont couverts par une police d'assurance « tous risques »

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Le mode d'amortissement appliqué pour ces immobilisations est l'amortissement progressif sur la durée du bail. Selon cette méthode, l'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion de capital incluse dans chaque loyer échu.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

De même, le coût d'entrée des immobilisations peut subir des modifications et ce, à l'occasion d'une consolidation d'impayés ou d'une location de biens récupérés.

2-3 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

2 -4 : Politique de provisions

La société constitue annuellement une provision globale égale à 1% de l'encours financier net et ce, indépendamment des risques spécifiques et identifiés.

Parallèlement, les normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire n° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 Décembre 1991 sont appliquées.

Dans le cas où le montant de la provision résultant de l'application de la circulaire est inférieur à celui calculé en référence à l'encours du loyer; l'excédent est porté au passif du bilan sous la rubrique des provisions pour risques.

Dans le cas contraire, l'écart dégagé est prélevé sur la provision inscrite au passif du bilan et en cas d'insuffisance il est procédé à la dotation d'une provision complémentaire.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-4-1 Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Amen Lease –(suite)-

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-4-2 Les garanties réelles

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

2-4-3 La valeur du matériel en leasing :

Les principes retenus pour l'évaluation du bien en location sont les suivants :

- . Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- . Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- . Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

2-5 : Provisions pour impôt

Jusqu'au 31 Décembre 1999, le bénéfice imposable de la société était calculé sur la base des amortissements fiscaux et non sur la base des amortissements financiers.

Pour un lot de contrats souscrits pendant une période et étant donné que les amortissements financiers sont progressifs, le bénéfice comptable qui en découle est dégressif et se trouve pendant les premières années supérieur au bénéfice fiscal.

Or, comme à la fin du contrat, le bénéfice comptable cumulé devrait être égal au bénéfice fiscal cumulé et par conséquent les impôts dus devraient être égaux, l'insuffisance d'impôt constaté durant les premières années, par rapport à l'impôt calculé sur le bénéfice comptable ne constitue nullement un gain pour la société mais plutôt une charge différée sur les exercices postérieurs. De ce fait, le bénéfice net dégagé pendant les premières années n'est pas en totalité disponible mais comporte une charge fiscale latente. Pour couvrir cette charge, la société a opté pour la constitution d'une provision pour impôt.

2-6 : Comptabilisation des revenus

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement ou trimestriellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés périodiquement.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-7 : Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Jusqu'au 31 Décembre 1999, la société était autorisée, pour le calcul de l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à appliquer aussi bien l'amortissement accéléré que l'amortissement dégressif pour les biens d'équipement exploités sous forme de leasing et ce, à l'exclusion du mobilier et matériel de bureau et des voitures de tourisme.

L'application de ces modes d'amortissement a conduit la société à :

- Réintégrer les amortissements financiers, constatés comptablement.
- Déduire les amortissements fiscaux
- Suivre les discordances dégagées pour chaque contrat, et en tenir compte à l'occasion de chaque cession, au niveau du tableau de détermination du résultat fiscal.

A partir de l'an 2000, les amortissements financiers relatifs aux biens objet de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n° 2000-98 du 25 Décembre 2000.

Toutefois, les discordances entre les amortissements financiers et les amortissements fiscaux, nées avant l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions font l'objet d'un suivi et seront apurées progressivement par le biais de retraitements (réintégration ou déduction) au niveau du tableau de détermination du résultat fiscal.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 décembre 2001).

2-8 : Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Amen Lease –(suite)-

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

NOTE 3 : FAITS SAILLANTS (contrôle fiscal)

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal en matière d'impôts directs et de TVA, réalisé en deux phases couvrant les exercices 1996 à 2000.

Les risques inhérents à ce contrôle sont raisonnablement couverts par une provision.

NOTE 4 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles englobent exclusivement le coût d'acquisition des logiciels, ces immobilisations sont amorties sur une durée de trois ans selon le mode linéaire.

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>juin-04</u>	<u>déc-03</u>
- Coût d'acquisition des logiciels	227 334	87 506
- Amortissements cumulés	(92 271)	(83 785)
 Valeur comptable nette	 <u>135 063</u>	 <u>3 721</u>

Les additions de l'exercice s'élèvent à D :139.828 dt

La dotation de l'exercice au compte d'amortissements des immobilisations incorporelles s'élève à D : 8.486 dt

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LA SOCIETE

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LA SOCIETE EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2004
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute			Amortissements			Provisions	comptable nette
		Début de période	Acquisition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période		
Matériel de transport	20%	142 008	48 722	190 730	62 211	10 001	72 212		118 518
Mobilier de bureau	10%	130 036	17 867	147 903	76 420	6 686	83 106		64 797
Matériel informatique	15%	224 333	42 744	267 077	142 537	13 174	155 711		111 366
Installations générales	10%	199 125	10 002	209 127	130 030	10 294	140 324		68 803
Immobilisations propres en cours		2 494 183	0	2 494 183				437 500	2 056 683
TOTAUX		3 189 685	119 335	3 309 020	411 198	40 155	451 353	437 500	2 420 167

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

Les immobilisations destinées à la location s'analysent comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissements</u>	<u>Valeur Nette</u>
- Immobilisations en location	196 171 921	(84 511 268)	111 660 653
- Immobilisations, contrats suspendus	39 650 700	(12 436 797)	27 213 903
- Immobilisations, contrats échus	59 669 901	(59 595 480)	74 421
- Immobilisations en cours	<u>3 218 663</u>		<u>3 218 663</u>
<u>Totaux</u>	<u>298 711 185</u>	<u>(156 543 545)</u>	<u>142 167 640</u>
- Provisions pour dépréciation		<u>(7 793 595)</u>	<u>(7 793 595)</u>
<u>Soldes au 30 juin 2004</u>	<u>298 711 185</u>	<u>(164 337 140)</u>	<u>134 374 045</u>

Amen Lease –(suite)-

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur ce poste sont indiqués ci-après :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissements</u>	<u>Valeur nette</u>
Soldes au 31 Décembre 2003	291 284 311	(140 195 538)	151 088 773
Reclassement des provisions constituées en couverture de l'encours financier	(A) _____	(5 270 953)	(5 270 953)
Soldes au 31 Décembre 2003	<u>291 284 311</u>	<u>(145 466 491)</u>	<u>145 817 820</u>
Additions de l'exercice			
- Investissements	(B) 17 469 570		17 469 570
- Relocations	1 240 361		1 240 361
Retraits de l'exercice			
- Cessions à la Valeur résiduelle	(C) (6 379 659)	6 379 453	(206)
- Cessions anticipées	(D) (3 260 491)	1 793 903	(1 466 588)
- Relocations	(1 642 907)	497 092	(1 145 815)
Amortissements de l'exercice	(E) _____	(25 018 455)	(25 018 455)
Provision de l'exercice	(A) _____		
Provision		(2 522 642)	(2 522 642)
<u>Soldes au 30 juin 2004</u>	<u>298 711 185</u>	<u>(164 337 140)</u>	<u>134 374 045</u>

NOTE 7 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	<u>juin-04</u>	<u>déc-03</u>
- Titres immobilisés	3 530 000	3 872 000
- Prêts au personnel	264 217	217 589
- Dépôts et cautionnements versés	32 136	27 002
<u>Totaux</u>	<u>3 826 353</u>	<u>4 116 591</u>
A déduire :		
- Provisions pour dépréciation de titre de participation	(95 832)	(82 000)
- Provisions pour dépréciation des prêts	(10 949)	(10 949)
<u>Montant net</u>	<u>3 719 572</u>	<u>4 023 642</u>

Les mouvements enregistrés en 2004, sur le poste "Titres Immobilisés" s'analysent ainsi:

	<u>Montant</u>	<u>Plus Values Réalisées</u>
Soldes au 31 Décembre 2003	3 872 000	
Cessions de L'exercice:		
* FLEXO PRINT		
* STPA	(62 000)	19 491
*Société Immobilière et Touristique de Tunisie (SITT)	(280 000)	52 668
Soldes au 30 juin 2004	<u>3 530 000</u>	<u>72 159</u>

Amen Lease –(suite)-

NOTE 8 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

TABLEAU DE MOUVEMENT DES AUTRES ACTIFS NON COURANTS
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2004
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Risque de change	0%	0	51 800	51 800	0	833	833	50 967
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	1 236 345	0	1 236 345	808 382	76 575	884 957	351 388
TOTAUX		1 236 345	51 800	1 288 145	808 382	77 408	885 790	402 355

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de l'exercice aux résorptions des frais d'émission et de remboursement, s'élevant à D: 76 575 figurent parmi les charges financières.

NOTE 9 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	<u>juin-04</u>	<u>déc-03</u>
<u>Clients impayés</u>	20 753 535	18 511 885
<u>Montant brut</u>	20 753 535	18 511 885
A déduire :		
- Provisions	(6 387 000)	(6 850 820)
- Produits réservés	(5 265 210)	(4 808 686)
<u>Montant net</u>	9 101 325	6 852 379

9.4 Produits réservés

Les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés à la clôture de l'exercice, sont déduits des comptes de produits et classés sous la rubrique « Produits réservés ».

Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce, conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991.

Les mouvements intervenus sur ce poste sont indiqués ci-après :

	<u>juin-04</u>	<u>déc-03</u>
- Solde en début de période	4 808 688	3 886 540
- Transferts en produits de la période	(290 650)	(342 793)
- Produits réputés réservés en fin de période	747 174	1 264 941
<u>Solde en fin de période</u>	5 265 212	4 808 688

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le détail des autres actifs courants se présente comme suit :

	<u>juin-04</u>	<u>déc-03</u>
- Avances et acomptes au personnel	17 316	17 316
- Autres créances sur le personnel	13 593	6 193
- Échéances à moins d'un an sur prêts au personnel	28 529	54 528
- Etat, crédit de TVA	290 807	290 807
-Etat,acompte provisionnel	703 663	706 994

Amen Lease –(suite)-

-Etat,avance sur redressement fiscal	734 536	734 536
- Créances sur cessions d'immobilisations	173 027	173 027
- Autres comptes débiteurs	136 661	61 583
- Produits à recevoir	364 707	346 114
- Charges constatées d'avance	98 462	223 418
<u>Total</u>	<u>2 561 301</u>	<u>2 614 516</u>

A déduire :

- Provisions pour dépréciation des créances sur cessions	(173 133)	(54 269)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	<u>(99 735)</u>	<u>(52 314)</u>
Montant net	2 288 433	2 507 933

NOTE 11 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

L'analyse des placements et autres actifs financiers se présente comme suit :

	<u>juin-04</u>	<u>déc-03</u>
- Titre de placement sicav BT	1 400 270	-
- Autres placements à court terme	9 000	9 000
<u>Total</u>	<u>1 409 270</u>	<u>9 000</u>

NOTE 12 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités se présente comme suit :

	<u>juin-04</u>	<u>déc-03</u>
- Banques	4 544 107	2 135 700
- Caisses	500	312
<u>Total</u>	<u>4 544 607</u>	<u>2 136 012</u>

NOTE13 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	<u>juin-04</u>	<u>déc-03</u>
- Capital social	(A) 10 000 000	10 000 000
- Réserve légale	(B) 725 969	714 125
- Réserve facultative	4 090 000	4 090 000
- Réserves pour fonds social	292 313	292 313
- Résultats reportés	23 425	98 384
- Reserves pour risques generaux	300 000	
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>	<u>15 431 707</u>	<u>15 194 822</u>
Résultat de l'exercice (1)	(1 035 766)	236 885
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(C) <u>14 395 941</u>	<u>15 431 707</u>

Amen Lease -(suite)-

TABLEAU DES EMPRUNTS EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2004 (exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisation- sations	Rembour- sements	Autres	Fin de période		
								Solde	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
CREDITS BANCAIRES										
BANQUES RESIDENTES										
Banque de Tunisie	4 000 000	TMM+1,75	Trimestriellement (2000-2006)	1 920 000		320 000		1 600 000	960 000	640 000
Amen Bank	10 000 000	TMM+1,75	Semestriellement (2000-2004)	2 000 000		1 000 000		1 000 000	-1 000 000	2 000 000
Amen Bank	7 000 000	TMM+1,75	Semestriellement (2000-2005)	2 100 000		700 000		1 400 000	0	1 400 000
Amen Bank	10 000 000	TMM+1,75	Trimestriellement (2001-2006)	4 500 000		1 000 000		3 500 000	1 500 000	2 000 000
Amen Bank	10 000 000	TMM+1,75	Trimestriellement (2003-2007)	8 000 000		1 000 000		7 000 000	5 000 000	2 000 000
Amen Bank	7 000 000	TMM+2	Trimestriellement (2003-2008)	7 000 000		669 230		6 330 770	5 972 679	358 091
B.D.E.T	4 000 000	TMM+1,75	Semestriellement (2000-2004)	800 000		400 000		400 000	0	400 000
B.T.K.D	3 000 000	TMM+1,75	Annuellement (2003-2005)	2 000 000		500 000		1 500 000	500 000	1 000 000
B.I.A.T	3 000 000	TMM+1,75	Semestriellement (2002-2007)	2 100 000		300 000		1 800 000	1 200 000	600 000
CITIBANK	12 000 000	TMM+1	Crédit en revolving	7 400 000	15 400 000	16 800 000		6 000 000	0	6 000 000
CREDIT MINISTERE DES FINANCES	21 478 498	8,25%	Remboursement integral 2013	21 478 498			0	21 478 498	21 478 498	0
CREDIT BEI	10 663 000				10 663 800			10 663 800	10 663 000	0
BANQUE DE L'HABITAT BILLET DE TRESORERIE	5 000 000	TMM+2	Semestriellement (2003-2008)	4 582 472		433 997		4 148 475	3 228 447	920 028
		TMM-0.5%		5 950 000	4 000 000	7 000 000		2 950 000	0	2 950 000
STUSID	2 500 000	TMM+1,75	Semestriellement (2002-2007)	1 750 000	0	250 000		1 500 000	1 000 000	500 000
<u>Sous-total</u>		-		71 580 970	30 063 800	30 373 227	0	71 271 543	50 502 624	20 768 119
BANQUES NON RESIDENTES										
Best Bank	5 000 000		Trimestriellement	5 000 000	8 000 000	10 000 000		3 000 000	0	3 000 000
Exim Bank (JPY)	650 000 000	TMM+0,5	Semestriellement (1999-2011)	4 365 679		291 044		4 074 635	3 492 545	582 090
<u>Sous-total</u>		-		9 365 679	8 000 000	10 291 044	0	7 074 635	3 492 545	3 582 090
Total des crédits bancaires				80 946 649	38 063 800	40 664 271	0	78 346 178	53 995 169	24 350 209
Emprunts obligataires										
Amen Lease 1999 (I)	10 000 000	8,00%	Annuellement (2000-2004)	2 000 000		2 000 000		0	0	0
Amen Lease 1999 (II)	10 000 000	7,00%	Annuellement (2002-2006)	6 000 000				6 000 000	4 000 000	2 000 000
Amen Lease 2000(I)	10 000 000	7,00%	Annuellement (2001-2005)	4 000 000				4 000 000	2 000 000	2 000 000
Amen Lease 2000 (II)	10 000 000	7,00%	Annuellement (2003-2007)	8 000 000				8 000 000	6 000 000	2 000 000
Amen Lease 2001 (I)	20 000 000	7,75%	Annuellement (2002-2011)	15 200 000				15 200 000	12 800 000	2 400 000
Amen Lease 2001 (II)	5 000 000	7,50%	Annuellement (2002-2008)	3 600 000				3 600 000	2 900 000	700 000
Amen Lease 2002 (II)	15 000 000	7,50%	Annuellement (2003-2009)	10 216 800				10 216 800	8 553 600	1 663 200
<u>Sous-total</u>				49 016 800	0	2 000 000	0	47 016 800	36 253 600	10 763 200
Total des emprunts obligataires				49 016 800	0	2 000 000	0	47 016 800	36 253 600	10 763 200
TOTAL GENERAL				129 963 449	38 063 800	42 664 271	0	125 362 978	90 248 769	35 113 409

NOTE 15 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	juin-04	déc-03
- Dépôts et cautionnements reçus	101 000	31 000
<u>Total des autres passifs financiers</u>	<u>101 000</u>	<u>31 000</u>

Amen Lease-(suite)-

NOTE 16 : PROVISIONS

Les provisions se détaillent par nature comme suit :

	<u>juin-04</u>	<u>déc-03</u>
- Provisions pour risques non identifiées	0	0
- Provisions pour impôt différé	200 000	200 000
- Autres provisions pour risques	650 000	650 000
<u>Total des provisions</u>	<u>850 000</u>	<u>850 000</u>

NOTE 17 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	<u>juin-04</u>	<u>déc-03</u>
Fournisseurs d'exploitation		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	0	49 110
- Avances et acomptes versés sur commande	0	(1 600)
<u>Sous total</u>	<u>0</u>	<u>47 510</u>
Fournisseurs d'immobilisations		
- Factures d'achats d'immobilisations	203 720	359 454
- Retenues de garantie	23 307	23 307
- Effets à payer	2 600 781	3 868 006
<u>Sous total</u>	<u>2 827 808</u>	<u>4 250 767</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>2 827 808</u>	<u>4 298 277</u>

NOTE 18 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le détail des autres passifs courants se présente ainsi :

	<u>juin-04</u>	<u>déc-03</u>
- Clients, comptes créditeurs	4 593 194	3 727 454
- Personnel, provisions pour congés payés	139 952	118 471
- Personnel, autres charges à payer	82 425	86 841
- Etat, retenues sur salaires	14 125	41 034
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	4 703	156 227
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider	2 000	2 000
- Etat, TVA à payer	472 196	285 226
- Etat, autres impôts et taxes à payer	7 230	6 061
- C.N.S.S	43 299	68 494
- Assurance groupe	11 269	10 960
- Autres comptes créditeurs	2 660	2 654
- Diverses charges à payer	0	90 000
- Produits de cession-relocation en attente d'affectation	191 768	163 408
- Agios sur consolidations	247 310	247 310
- Produits constatés d'avance	2 144 613	2 099 664
- Comptes d'attente	65 995	30 603
<u>Total</u>	<u>8 022 739</u>	<u>7 136 407</u>

Amen Lease-(suite)-

NOTE 19 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	<u>juin-04</u>	<u>déc-03</u>
- Echéances à moins d'un an sur emprunts obligataires	10 763 200	12 763 200
- Echéances à moins d'un an sur emprunts obligataires privés	0	0
- Echéances à moins d'un an sur crédits de banques résidentes	20 768 121	26 519 405
- Echéances à moins d'un an sur crédits de banques non résidentes	3 582 089	5 582 090
<u>Sous total (voir note 14)</u>	<u>35 113 410</u>	<u>44 864 695</u>
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	2 612 768	1 017 971
- Intérêts courus sur emprunts obligataires privés	0	31 903
- Intérêts courus sur crédits de banques résidentes	1 036 391	1 003 285
- Intérêts courus sur crédits de banques non résidentes	126 107	136 806
- Banques, découverts	3 059 111	4 281 154
<u>Total</u>	<u>41 947 787</u>	<u>51 335 814</u>

NOTE 20 : REVENUS

L'analyse des revenus du leasing se présente ainsi :

	<u>juin-04</u>	<u>déc-03</u>
- Loyers +préloyers	<u>31 843 888</u>	<u>61 941 993</u>
<u>Revenus bruts de leasing</u>	(A) <u>31 843 888</u>	<u>61 941 993</u>
- Intérêts de retard	498 432	802 792
- Produits accessoires	<u>0</u>	<u>61 702</u>
<u>Total des autres produits d'exploitation</u>	<u>498 432</u>	<u>864 494</u>
- Produits réputés réservés en fin de période	(456 524)	(922 147)
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>(456 524)</u>	<u>(922 147)</u>
- Dotations aux amortissements des Immobilisations en location	(B) (25 018 455)	(47 579 919)
<u>Total des produits d'exploitation</u>	<u>6 867 341</u>	<u>14 304 421</u>

NOTE 21 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>juin-04</u>	<u>déc-03</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	1 744 012	4 370 964
- Intérêts des emprunts obligataires privés	0	31 903
- Intérêts des crédits des banques résidentes	2 354 521	4 409 964
- Intérêts des crédits des banques non résidentes	271 175	643 117
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	<u>76 575</u>	<u>162 799</u>
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>4 446 283</u>	<u>9 618 747</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	327 048	650 115
- Intérêts sur billets de trésorerie	195 809	385 648
- Autres	<u>0</u>	<u>0</u>
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>522 857</u>	<u>1 035 763</u>
<u>Total général</u>	(A) <u>4 969 140</u>	<u>10 654 510</u>

Amen Lease-(suite)-

NOTE 22 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements s'élèvent au 31 Décembre 2003 à D: 463.683

Le détail des Produits de Placement se présente comme suit :

	<u>juin-04</u>	<u>déc-03</u>
*Revenus des placements monétaires	0	0
*Produits à recevoir sur des titres immobilisés	<u>25 722</u>	<u>338 985</u>
*Produits réalisés sur cessions des titres immobilisés (Voir Note 7)	<u>72 159</u>	<u>76 698</u>
*Produits acquis sur titres immobilisés	<u>51 000</u>	<u>48 000</u>
Total	<u>148 881</u>	<u>463 683</u>

NOTE 23 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>juin-04</u>	<u>déc-03</u>
- Salaires et complément de Salaires	390 362	818 005
- Cotisations de sécurité sociales sur Salaires	61 612	126 712
- Autres Charges sociales	<u>20 169</u>	<u>38 460</u>
Total	<u>472 143</u>	<u>983 177</u>

NOTE 24 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>juin-04</u>	<u>déc-03</u>
- Achat de matières et fournitures	<u>22 833</u>	<u>56 816</u>
Total des achats	<u>22 833</u>	<u>56 816</u>
- Locations	90 588	141 481
- Entretien et réparations	12 209	34 963
- Primes d'assurances	3 905	5 652
Total des services extérieurs	<u>106 702</u>	<u>182 096</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	85 524	102 528
- Publicités, publications, relations publiques	48 355	106 902
- Déplacements, missions et réceptions	34 361	63 245
- Frais postaux et de télécommunications	15 257	44 247
- Services bancaires et assimilés	33 983	67 828
- Autres	<u>36 874</u>	<u>81 710</u>
Total des autres services extérieurs	<u>254 354</u>	<u>466 460</u>
- Jetons de présence	15 750	10 750
- Autres	<u>30 300</u>	<u>20 090</u>
Total des charges diverses	<u>46 050</u>	<u>30 840</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	11 317	21 068
- T.C.L	70 000	50 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	17 195	9 212
- Autres impôts et taxes	1 187	1 159
Total des impôts et taxes	<u>99 699</u>	<u>81 439</u>
Total général	<u>529 638</u>	<u>817 651</u>

Amen Lease-(suite)-

NOTE 25 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	<u>juin-04</u>	<u>déc-03</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	8 486	3 679
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	40 155	63 150
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	<u>834</u>	<u>0</u>
Total	<u>49 475</u>	<u>66 829</u>

NOTE 26 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations de l'exercice aux comptes de provisions et le résultat des créances radiées s'analysent ainsi :

	<u>juin-04</u>	<u>déc-03</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	2 848 229	4 164 673
- Reprise de provisions suite aux recouvrements de créances	(789 407)	(1 152 440)
- Créances radiées	0	0
- Reprise de provisions suite à la radiation de créances	<u>0</u>	<u>0</u>
Total	<u>2 058 822</u>	<u>3 012 233</u>

NOTE 27 : DOTATIONS AUX AUTRES COMPTES DE PROVISIONS

Les dotations de l'exercice aux autres comptes de provisions s'analysent ainsi :

	<u>juin-04</u>	<u>déc-03</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs courants	185 004	121 043
- Reprises de provisions pour dépréciation des actifs courants	(4 885)	(4 383)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles	62 500	125 000
- Dotations aux provisions pour risques et charges	0	0
- Reprises de provisions pour risques et charges	<u>0</u>	<u>(932 500)</u>
Total	<u>242 619</u>	<u>(690 840)</u>

NOTE 28 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires se présente comme suit :

	<u>juin-04</u>	<u>déc-03</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations en leasing	219 179	266 511
- Autres gains sur éléments exceptionnels	52 670	47 892
Total	<u>271 849</u>	<u>314 403</u>

Amen Lease-(suite)-

Note 4 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B 1	B 2	B 3	B 4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Encours financiers	48 862 369	54 588 680	4 759 999	2 992 782	29 217 892	140 421 722
Impayés	(1 271 856)	3 485 741	828 145	1 914 588	11 203 723	16 160 341
Passifs non affectés	0	0	0	0	(439 077)	(439 077)
ENCOURS GLOBAL	47 590 513	58 074 421	5 588 144	4 907 370	39 982 538	156 142 986
Produits réservés			227 313	430 236	4 607 661	5 265 210
TOTAL BILAN	47 590 513	58 074 421	5 360 831	4 477 134	35 374 877	150 877 776
Engagements hors bilan sur opérations de leasing						0
TOTAL HORS BILAN	0	0	0	0	0	0
TOTAL ENGAGEMENTS	47 590 513	58 074 421	5 360 831	4 477 134	35 374 877	150 877 776
Garanties imputables sur risques encourus					168 819	168 819
Garanties non imputables sur risques encourus	58 491 942	59 153 794	5 935 073	4 298 688	29 975 661	157 855 158
Provisions			141 874	678 360	13 360 361	14 180 595

**AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2004**

Nous avons procédé à l'examen limité des états financiers de la Société Amen Lease au 30 juin 2004. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de votre conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux mission d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne donnent pas une image fidèle conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Tunis, le 3 août 2004
Le Commissaire Aux Comptes
Abdessatar MABKHOUT
C.A.F membre de
PricewaterhouseCoopers